



HAL
open science

1880-1895 : l'espace public réunionnais à Madagascar : Tamatave, passage obligé entre Saint-Denis et Paris

Claude Bavoux

► **To cite this version:**

Claude Bavoux. 1880-1895 : l'espace public réunionnais à Madagascar : Tamatave, passage obligé entre Saint-Denis et Paris. *Revue historique des Mascareignes*, 1998, Les Mascareignes et la France, 01, pp.179-195. hal-03454008

HAL Id: hal-03454008

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454008v1>

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1880-1895 : l'espace public réunionnais à Madagascar : Tamatave, passage obligé entre Saint-Denis et Paris

Claude BAVOUX
*Enseignant**

On se propose ici d'étudier l'extension à Madagascar de l'espace public¹ réunionnais dans les années qui vont mener à la conquête de Tananarive. En d'autres termes, il s'agira dans cet article de montrer comment émerge une aire nouvelle d'expression et d'échange d'idées dans laquelle de nouveaux acteurs tentent de se faire une place. Il ne s'agit aucunement de faire l'histoire politique de la période², mais de rendre patente l'existence d'une expression socio-politique dans le domaine médiatique entre 1880 et 1892 dont l'historiographie de la région n'a pas fait cas jusqu'ici. 1880 marquant l'entrée du monde journalistique créole dans le monde malgache, on assiste jusqu'en 1892, à Tamatave, à l'extension d'une *doxa* réunionnaise très *ultra*, sous couvert de républicanisme, principalement grâce au journal tamatavien *La Cloche*³, premier journal en langue française. L'histoire de cet espace public sera articulée en trois points : celui de sa fondation, suivi de l'interrogation qui consiste à se demander si cette aire nouvelle ne joue pas le simple rôle d'exutoire pour La Réunion et enfin celui de la marche vers l'activisme qui entraîne la France à conquérir la Grande Ile.

* auteur d'une thèse de doctorat : *Les Réunionnais de Madagascar, de 1880 à 1925*, sous la direction de Françoise Raison-Jourde, Paris VII, 1997, 985 p.

1 - Habermas Jürgen, *L'Espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1986, 328 p.

2 - Jacob Guy, *La France et Madagascar de 1880 à 1894. Aux origines d'une conquête coloniale*, thèse de doctorat d'Etat, sous la direction de Maurice Gardin, Paris VII, 1996.

3 - *L'Avenir de Diego-Suarez*, premier journal antsiranais fondé par le Réunionnais T. Héros, ne paraît qu'à partir de 1894.

I - LA FABRICATION D'UNE OPINION PUBLIQUE (PRE)COLONIALE

La fondation de ce petit monde commence par une modeste campagne de presse initiale qui virera en 1891-1892 à l'activisme, jusqu'à la prise de Tananarive, avec l'aide des députés F. de Mahy et L. Brunet. La fondation pré-coloniale d'un espace public entre les deux îles mène donc tout droit à la boulimie si ce n'est au péché d'orgueil, mauvais conseiller pour l'avenir.

1) Été 1880 : le prélude LAHUPPE-TROTET

Jusqu'en 1880, les rares étrangers mascarins et métropolitains de la côte Est de Madagascar ont le sentiment diffus de constituer un monde à part, ni malgache, ni réellement créole⁴. Ils prennent réellement conscience de l'impact de leur présence à Madagascar grâce à la presse réunionnaise, à ce que le XIX^{ème} siècle nomme "publicité". C'est le terme qu'emploie le docteur Trotet dans une lettre de Tamatave adressée au *Moniteur*. Celle-ci peut être considérée comme celle qui ouvre l'ère de l'opinion publique allogène à Madagascar :

"C'est une maladresse que nous avons commise de n'avoir pas usé plus largement de la publicité pour faire connaître tous les dangers de notre situation".⁵

G. Trotet, Réunionnais, médecin depuis 1874 chez les jésuites à Tananarive, envoie la première lettre militante, longue et dense, d'une série d'une dizaine, sur le sort des Français de Madagascar⁶. Il ne fait que répondre à l'appel de Thomas Lahuppe du 11 juillet, dont l'intrusion intempestive dans la vie quotidienne de traitants madécasses est voulue⁷ :

"La France s'endort... Il est temps que son attention soit attirée vers ce point de terre (Madagascar) où elle est en train de perdre une influence et des droits que le temps avait consacrés et que la mollesse de sa politique lui fera perdre. Caveant consules!"

Lahuppe interpelle ; son métier initial d'avocat le veut.

"Plusieurs de nos compatriotes et amis résidents à Madagascar se sont plaints à nous du silence obstiné que la presse de La Réunion garde sur tout ce qui se passe à Madagascar... Nos compatriotes s'abstiennent la plupart du temps de nous faire parvenir les informations dignes de nous inspirer confiance. Craignent-ils de se compromettre et redoutent-ils des vengeances ? ..."

Ce texte doit faire date, il unit les destinées de Madagascar et de La Réunion pour la durée du temps colonial malgache. Il établit un pont entre "ses compatriotes découragés, en butte au mauvais vouloir des Hovas et à la concurrence anglaise", à seule fin que la France intercède : le commerce prospérerait il y a peu et de nouveaux établissements commerciaux étaient fondés. Aujourd'hui ils se retirent.

4 - Bois Dominique, *Vazaha et autochtones sur la côte Est de Madagascar. Médiations et métissage entre 1854 et 1885*, thèse nouveau régime, sous la direction de Françoise Raison-Jourde, Paris VII, 1996.

5 - *Le Moniteur*, 19 août 1880.

6 - Les deux frères Trotet sont des protagonistes du sulfureux *Voyage à Madagascar de Macquarie*, (1884). La lettre la plus fracassante est du 13 janvier 1881, *Le Moniteur*.

7 - *Le Moniteur*, 19 août 1880, n° 66. Thomy Lahuppe décède à Bien-Hoa, en Cochinchine, où il a été juge de paix puis procureur. *Le Nouveau Salazien*, 8 février 1886, n° 64.

“L’heure est venue de dire hautement à la France toute la vérité. Si elle garde cette attitude, Madagascar va lui échapper à bref délai. Le dernier de ses enfants, découragé s’il n’est pas proscrit, dira un éternel adieu à ces plages où notre drapeau a flotté si longtemps. La République ne peut pas laisser consommer un tel sacrifice”.

La “petite nation” créole - ce stéréotype très Belle époque cessera après la Grande Guerre - comme la lointaine puissance tutélaire sont prises à témoin. La France laïque et démocrate du Temps des Cerises a la folie en tête comme elle a l’avenir colonial devant elle.

L’appel de T. Lahuppe a été entendu. Il exulte : *“Ces commentaires sont de nature à attirer vers nos régions l’attention du gouvernement de la République”* ⁸. Dans son rôle alarmiste, l’homme de presse a compris son époque, puisque le docteur Trotet se fait vite le porte-parole de “tous les Français de Tamatave qui ont lu son article du 19 août” :

“L’opinion s’intéresse enfin au sort de ceux qui habitent dans cette île inhospitalière. Nous savons en outre qu’il est de notre devoir de réclamer désormais de la presse un appui énergique et constant afin de nous faire écouter”.

Il stigmatise *“les mauvais traitements”* malgaches et la perfidie d’Albion tout comme on bénit le consul Eugène Cassas, commissaire de la République, le héros de l’année ⁹. Les clichés sont en place pour un certain temps. L’année où la France renaît doucement à la démocratie s’y prête : le jeune consul Cassas sait lui aussi jouer avec le sentiment de la population française de Tamatave ¹⁰. Les Français de Tamatave, durant l’été 1880, sont l’objet d’un enjeu politique.

2) Le Feed-Back imprévu d’une initiative réunionnaise

La présence du croiseur La Clochetterie, tant attendu durant le premier semestre 1880 par les va-t-en guerre Cassas et Cuinier, ne résout rien dans le climat d’excitation qu’on devine dans une communauté réduite ¹¹.

a) Un milieu qui fait l’opinion.

Ce milieu tamatavien restreint, dont on connaît la composition à quelques unités près, se transforme, par la magie de la presse, en opinion publique. Face aux dangers que présente l’oligarchie malgache pour les traitants de tous acabits, une opinion (pré)-coloniale, dont La Cloche est le vecteur médiatique, est en voie de constitution. Durant ses trois premières années de parution, qui précèdent la guerre franco-merina de 1883-1885, cette feuille hebdomadaire de six pages tire tout au plus à 300 exemplaires ¹². Son importance emblématique est plus manifeste que son impact réel. Et pour cause, les Occidentaux, parmi lesquels les Créoles forment la majorité,

8 - *Le Moniteur*, 30 septembre 1880, n° 78. Le 20 octobre. *Le Nouveau Salazien*, n° 127, souligne ce succès en reprenant les envois de Trotet.

9 - Le consul Cassas qui remplace J. Laborde, mort fin décembre 1879, tient un langage très ferme devant le gouverneur Rainifiringa dans la Batterie de Tamatave.

10 - Cassas ne supporte pas la vie tananarivienne faite d’avanies : il passe plus d’un an à Tamatave entre le 30 octobre 1879 et le 29 novembre 1880.

11 - ADR, 49 M 15, lettre du 13 mai 1880 de Cuinier à Cassas.

12 - La Cloche, 31 décembre 1882.

sont peu nombreux sur la côte Est. Ils sont tout au plus quelques dizaines durant les années 1860-1870, quelques centaines à la fin des années 1880 et moins de 2 000 à la veille de la guerre de 1895. Mais dès l'instant où *La Cloche* paraît, il faut considérer tout uniment l'espace qui sépare la côte Est malgache et Saint-Denis, voire Port-Louis. En effet, il y a interaction entre les journaux des rives opposées.

Il se produit dès lors un mouvement de crispation régionale et nationaliste qui fonde les bases d'une société coloniale nouvelle. La Réunion si exigüe pressent enfin possible une extension en d'autres lieux. L'époque le veut si, en métropole, le nationalisme entend alors que Jeanne d'Arc s'insurge nécessairement contre Marianne, il n'en est rien sous le tropique où, par exemple, *La Malle*, journal catholique, voit d'un bon œil qu'on s'intéresse à Madagascar¹³. On est, durant ces années 1880-1881, dans une micro-histoire, dans un petit cercle de traitants où chacun des acteurs-rédacteurs connaît les destinataires auxquels il s'adresse.

On s'y identifie à tout ce qui ramène à la France en reportant la résolution des problèmes socio-politiques à plus tard : le Madagascar méconnu des débuts de la III^{ème} République permet aux Français des îles de se ranger sous un seul drapeau. L'extranéité y fait office de bannière. Evidemment, aucun événement-loupe ne permet de dater cette prise de conscience d'un début d'identité coloniale, mais plutôt tout un ensemble de réflexions anodines sur le comportement de la presse face à l'isolement des Français partis au loin et exposés à la vindicte nationale malgache, qui bien sûr n'est jamais reconnue comme telle.

b) Une rumeur prémonitoire.

Sociologues et historiens sont d'accord pour dire que les folles rumeurs sont les signes annonciateurs d'une opinion en train de se construire¹⁴. Une lettre de Tamatave¹⁵ fait part du bruit qui se répand selon lequel des silhouettes de bateaux de guerre français seraient entr'aperçues dans les nuages. Visions attribuées aux Malgaches, bien sûr. L'hostilité merina déclarée au monde des traitants est nette, selon ces derniers. *La Cloche* naît donc dans la capitale de la province orientale du "Royaume de Madagascar" où souffle un alizé créole qui ne demande qu'à devenir tempête.

Lahuppe, excellent manœuvrier, est vite parvenu à ses fins premières : les îles communiquent. La Réunion s'apprête à vivre à l'heure de Madagascar : l'acheminement du courrier¹⁶ est enfin régulé. Des usages se font : *La Malle* salue le départ de Madame Ed. Laborde¹⁷ quand elle quitte Saint-Denis, et cite *La Cloche*¹⁸, journal qui ne reflète pourtant pas du tout ses convictions politiques. On ne voit que ce qui vibre à l'unisson, alors qu'on vit les derniers mois avant que la tempête coloniale n'atteigne Madagascar, avec l'aide des médias. Le public réunionnais est bien pris en mains ; on le devine atterré au récit de la mort du comte de Louvières,

13 - *La Malle*, 8 décembre 1881, n° 2184. Une "chronique locale" envoyée par le père Campenon, Réunionnais, paraît dès lors tous les deux mois.

14 - Kapferer Jean-Noël, *Rumeurs ; le plus vieux média du monde*, Paris, Points Seuil, 1995, 339 p.

15 - *Le Moniteur*, 10 juin 1880.

16 - *Le Moniteur*, 7 novembre 1880.

17 - Edouard Laborde, neveu du consul, a d'importants intérêts à Saint-Denis.

18 - *La Malle*, 12 juin 1881.

remanié selon le journaliste de fantaisie Trotet. Ce récit, dans lequel le consul de France devient un martyr de la politique malgache, est donné sans recul comme s'il était d'une brûlante actualité¹⁹. L'informateur a fort bien compris le message de Lahuppe : il s'agit bien plus que de faire pleurer la Margot créole : il faut alerter les autorités parisiennes. La manipulation est consubstantielle à l'émission d'une information. On pouvait se douter que les Réunionnais allaient devenir l'objet de sollicitations. Ils sont tout simplement pris en main.

Mais Lahuppe a d'autres fins que Cassas ; son but ultime est de faire entendre raison aux officiers merina par la force de la marine nationale et Le Moniteur déplore "*l'attitude passive des commandants de nos navires de guerre*" qu'il assortit du commentaire amer qui reviendra pendant quinze ans dans la presse locale "*Sans doute, aucun ordre n'est-il venu de la métropole*"²⁰. L'opinion publique des allogènes de Madagascar se construit dans le miroir déformant de La Réunion. Dans la mesure où on se rend compte du fait que ces lettres d'abonnés sont celles de Réunionnais qui défendent naturellement les intérêts des maisons de commerce pour lesquelles ils travaillent, on prend aussi conscience du réseau ténu qui unit ceux qui revendiquent un droit nouveau à l'expression. La presse fait jouer de nouvelles solidarités.

c) Une échelle nouvelle au ponant réunionnais, Tamatave.

Le jeu des regards entre créoles, Malgaches et métropolitains se complique effectivement quand un publiciste métropolitain, Lainé de la Couronne, connu parmi les journalistes des Mascareignes, imprime le premier organe de presse francophone de Tamatave, *La Cloche*, début octobre 1880. Il le fait certes de son propre chef, croyant amener avec son imprimerie manuelle une part non négligeable de progrès. La loi sur la presse à La Réunion²¹ vient enfin d'être promulguée à Saint-Denis. On pressent là un épisode stimulateur de vie intellectuelle propice à l'expression d'idées nouvelles : le mal atteint la côte malgache. Mais Cassas voit très mal la parution de *La Cloche*, véritable contre-pouvoir et nouvel acteur régional. Il la supprime donc par ordonnance²². Mal lui en prend puisque Lainé poursuit la publication hebdomadaire sans que le pouvoir malgache ne s'en mêle. Tamatave n'est pas exactement une échelle du Levant, mais bien plutôt une échelle anarchique, sans chef, où la puissance publique merina répugne à s'ingérer. Le 10 octobre, le Réunionnais C. Dubois dit plus nettement encore :

"Vous êtes le premier, Lainé, à provoquer ici le moyen de publier les opinions que chacun, depuis si longtemps, est obligé de renfermer en soi, au plus grand préjudice de la communauté européenne et créole se trouvant à Madagascar".

Cassas n'envisage pas du tout la loi à venir sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 et fait preuve d'un étonnant césarisme. Il vient de passer par La Réunion avant d'arriver à Tamatave ; il a pris la température du Barachois ; l'appel de Lahuppe

19 - Louvières, commissaire impérial plénipotentiaire, est envoyé par Napoléon III. Il meurt à Tananarive le 31 décembre 1866.

20 - *Le Moniteur*, 7 novembre 1880, n° 89.

21 - ADR 48 M 14. Le 18 juin 1880, le gouverneur fait savoir au ministre que la loi sur la presse (du 15 avril, amendée le 11 juillet 1871) a été promulguée le 12 courant.

22 - Le texte entier de l'ordonnance est dans le numéro du 7 novembre.

ne peut pas lui avoir échappé. Une fois rendu sur la côte Est, il ne souffre pas qu'un écrivain lui ravisse la vedette. Un journal à Tamatave, c'est la garantie de la notoriété pour qui en a eu l'initiative et cela vous porte ombrage : Cassas ne croit-il pas écrire "au nom de tous les Français de Madagascar"²³ quand il s'adresse au gouverneur Cuinier et lui demande démagogiquement de rétablir les voyages du transporteur militaire Le Cher²⁴ ?

La population allogène de la côte Est, alors qu'elle est soudain courtisée de tous côtés, réagit d'elle-même et pétitionne : "Le climat est presque aussi malsain que celui de l'Annam : vols, incendies, pillages, confiscations, assassinats, empoisonnements..."²⁵. La Malle tient un discours qui est à l'unisson de celui du *Moniteur* : Charlet de Souville serre l'actualité malgache au plus près²⁶ et compatit : "Les journaux de la Colonie ont retenti des plaintes fort graves de la part de nos compatriotes..."²⁷.

L'heure est au misérabilisme, à la compassion à l'égard des pionniers créoles de la côte orientale malgache. La future mainmise sur Madagascar vaut bien quelques colonnes, le texte venant avant la troupe. *La Cloche* se veut progressiste, "zolaïste" et donne parfois la parole à quelques francs-maçons réunionnais qui restent anonymes²⁸. Mais le fait essentiel est bien que ce journal existe enfin et permette l'expression d'idées, là où elles ne circulaient que sous le boisseau. Le 28 mai 1882, un article plein de ressentiment envers le *Madagascar Times*²⁹ du Mauricien. A. Tacchi qui "prend pour cible les quelques Français ambitieux de Madagascar et qui énumère avec complaisance la pauvreté des colons" anime un débat dont le style se cherche et fait du journal un journal d'activistes d'extrême-droite. La marche à la guerre est désormais initiée non plus de La Réunion mais depuis Tamatave sans que Tananarive intervienne, chose à nos yeux extraordinaire et signe que le pouvoir royal d'Andohalo accorde une liberté totale aux allogènes, ce qui lui sera fatal.

Avant la guerre de 1883, initiée par de Mahy alors en poste à la Marine, *La Cloche* cite autant les journaux des Mascareignes que des parutions métropolitaines³⁰. Un changement considérable se produit dans les esprits : désormais, en effet, on peut se sentir à Tamatave - topique îlien oblige - au centre du monde. *Le Moniteur* ne s'y trompe pas, qui concède "avoir avec *La Cloche*, désormais, une source d'informations à laquelle puiser"³¹. Le journal tamatavien devient l'intercesseur obligé des Créoles en quête de terre. Dans l'impossibilité d'en acquérir si près du but, car ils se rendent compte que la terre malgache est

23 - *La Cloche*, 16 juillet 1882. Le Cher permet un transport facile pour les Créoles démunis. Comme Lainé, Cassas veut voir la côte Est se franciser.

24 - ADR 48 M 14, lettre du 5 janvier 1881.

25 - Cette pétition date du 21 mars 1881 ; elle est signée des "délégués des résidents français à Madagascar".

26 - Ainsi La Malle publie in-extenso le discours d'arrivée (4 avril) très cassant de Meyer devant Rainifringa et Andrianisa : "Si la France manquait d'argent, elle trouverait en deux jours une quantité telle que votre langue n'a pas de mots pour en énoncer le chiffre".

27 - *La Malle*, 22 mai 1881, n° 2126.

28 - A la mort de Victor Hugo, en 1885, un franc-maçon réunionnais, hôte des colonnes de Lainé, témoigne de sa commisération pour les colons qui souffrent dans leur chair.

29 - *La Cloche*, 28 mai 1882.

30 - Sur la base de l'échange, *La Cloche* obtient tous les journaux mascarins qui paraissent.

31 - *Le Moniteur*, 1er décembre 1881.

inaliénable, ils dénoncent la situation qui leur est faite dans le seul organe qui leur prête sa voix.

En 1882, Lainé, croit savoir que la prise de possession de Tamatave est proche car le bruit circule à Maurice que Le Timbre à l'intention d'occuper la ville. Il vient de vivre le premier 14 juillet officiellement fêté dans la ville et poétise sur les couleurs du drapeau national ; il feint d'envisager La Réunion comme partie prenante. Il n'en est rien³² ; elle devient tout au plus la référence obligée de "la poignée de Français" de la côte Est. Lainé verse alors dans l'effusion activiste :

"Ce que nous avons dit de nos frères de Madagascar, nous l'appliquons dans notre pensée à nos autres frères de La Réunion. Les échos qui nous en arrivent nous prouvent que nous avons raison de compter sur la générosité des nobles cœurs de cette jeunesse coloniale".

Tant de fraternisation renvoie à la formule ternaire qui construit la France républicaine. Cette référence redondante à la fraternité devant l'épreuve a quelque chose de neuf dans la région. La formule est même plus que novatrice à Saint-Denis, car elle implique l'idée de solidarité mise en avant pendant la Commune³³, idée diabolique aux yeux des possédants.

La lecture de *La Cloche* peut mener les Créoles à penser que la côte Est est le futur espace réalisé des désirs communautaires ; mais qui lit ce journal à odeur de soufre à La Réunion, si ce n'est quelques personnes informées de tout et qui taisent ce genre de prose quand elle s'enflamme³⁴ ? Ses lecteurs sont ceux qui détiennent des parcelles de pouvoir. Si républicains opportunistes soient-ils, la fraternité ne les intéresse guère et c'est la liberté d'entreprendre qui les préoccupe. Adolphe Le Roy³⁵ et Richeville Lauratet sont des leurs. *La Cloche* reprend les nouvelles selon lesquelles ils assistent le 21 juillet 1882, à la chambre de Commerce de Saint-Denis, au discours du sénateur Milhet-Fontarabie³⁶ qui annonce un voyage circulaire à Madagascar, à Mayotte et au Mozambique ; Tamatave accueille le sénateur sous peu ; il inaugure la liste longue des représentants réunionnais qui vont s'informer sur Madagascar.

Le "cosmopolite"³⁷ créole qui signe un article dans *La Cloche* du 30 juillet 1882 remet les choses à leur place : cet article a la tonalité populiste des arguments de Lainé. Il cite un numéro du Times de janvier, un des derniers numéros du parisien Voltaire où travaille le frère du maire de Saint-Denis³⁸, autrement dit l'initiateur en 1880 du rapprochement avec les Français de Madagascar, et le Journal du commerce d'O. Delval du 11 juillet. On est entre soi, même si géographiquement on sent des distances. On sent que le réseau fonctionne comme il ne l'a jamais fait. Mais si

32 - *Le Moniteur* du 20 juillet 1882 craint l'initiative belliciste de Le Timbre.

33 - Voir Mona Ozouf, "Liberté, égalité, fraternité" dans *Les lieux de mémoire*, t. III, Les Frances. De l'archive à l'emblème, Paris, Gallimard, p. 619.

34 - *Le Moniteur*, dont *La Cloche* est une source d'information, ne veut surtout pas d'une "aventure militaire", deux ayant déjà été tentés ; il veut une intervention plus sérieuse.

35 - Frère du futur député Edouard Le Roy, virulent anti-assimilationniste.

36 - Milhet-Fontarabie s'est rendu comme médecin en 1856 à Tananarive pour confectionner un nez à un cousin de Ranavalona Ire, puis en 1857. Il repasse fin 1885 à Tamatave. Milhet sera, durant la guerre prochaine, un chaud partisan d'une marche sur Tananarive ; voir *La Cloche*, 24 janvier 1886.

37 - Ce cosmopolitisme est alors une rare revendication.

38 - Thomas Lahuppe est bien celui qui a lancé cette campagne d'information sur le sort des Français à Madagascar ; voir *La Cloche*, 2 juillet 1882.

Tamatave prend ses distances et tient à la démarque, elle ramène tout à soi. Il en restera quelque chose, à savoir la guerre de 1883-1885.

II - LA CLOCHE, EXUTOIRE OU ESPACE PUBLIC ?

Lainé est dépassé par les élites indianocéaniques qui ont des moyens financiers, la maîtrise de l'espace et une insertion sociale qu'il n'aura jamais. La métropole s'en mêle : Freycinet, président du Conseil, et Jauréguiberry, ministre de la Marine, ont signé le 30 mai, un projet de loi qui stipule que la juridiction suprême des jugements rendus en premier ressort devant les tribunaux consulaires de Madagascar est la Cour d'Appel de La Réunion³⁹. Cette dernière jugera Lainé qui a lancé un mouvement dont il n'est pas maître.

1) Le démarquage tamatavien vis-à-vis de Saint-Denis

La Cloche est désormais moins libre. Lainé, se voyant dépassé de tous côtés, fait bon accueil à Milhet, mais, méfiant, s'adresse sans intermédiaire au président de la République pour déplorer le sort fait aux Français de la côte⁴⁰. Cette pratique de démocratie directe remise le passage du sénateur au rang de fougade politicienne. C'est au bureau du journal qu'on signe. En 1882, le Tamatave de *La Cloche* se veut volontiers créole, mais dégagé de toute contrainte venue d'ailleurs, serait-ce de Saint-Denis⁴¹.

Nosy Be, où une "salle verte" bien créole attend Milhet, n'a pas ces moyens de manifester de recul vis-à-vis des autorités en place. Le futur organisateur des Volontaires créoles de 1883 et futur maire de Saint-Denis, Georges Richard, correspondant du Nouveau Salazien⁴², s'y fait le zéléateur de Milhet comme il est l'ordonnateur des cérémonies républicaines à Saint-Denis⁴³. On est plus libre à Mananjary où 22 citoyens français qui n'ont pas pu assister à la fête tamatavienne du 14 juillet expriment à Le Timbre "*l'unanimité de leurs sentiments patriotiques*" avec la bénédiction du journal qui sert de support⁴⁴. On saisit peut-être ici un paramètre constitutif de l'opinion coloniale en gestation : les liens affectifs avec le pays d'où on vient sont forts, mais on veut se défaire des liens institutionnels d'un autre temps.

Au moment où la République se met enfin sur des rails⁴⁵, nous sommes en présence de deux conceptions différentes de la démocratie. Milhet représente la conception très ordre moral de la représentativité⁴⁶. Lainé use de la démocratie directe ; il donne la parole à des gens qui en abusent très peu : quand un Réunionnais tamatavien signe un appel en dehors de son île d'origine, il y a un progrès manifeste,

39 - *La Cloche*, 30 juillet 1882.

40 - L'adresse date du 3 août ; les 2/3 des signataires sont Créoles.

41 - *La Cloche*, 25 juin 1882 ; Lainé "*fait appel aux Créoles réunionnais et mauriciens*", à ceux qui sont "*maltraités par Dame Fortune*".

42 - *Le Nouveau Salazien* se sert ensuite de lettres particulières pour alimenter son information ; voir ainsi le 7 septembre 1882.

43 - Il organise une retraite aux flambeaux dans les rues de Saint-Denis pour le passage de Le Timbre.

44 - *La Cloche*, 3 septembre 1882.

45 - Voilà un an seulement qu'on peut tenir une réunion publique sans autorisation (30 juin 1881).

46 - Par presse interposée. Son gendre, E. Pélagaud, est le propriétaire du *Créole*. Arrivé en 1880 à La Réunion, il possède des intérêts sucriers considérables. *Le Moniteur*, 8 mars 1883.

si ce n'est un changement radical de statut⁴⁷. L'exil assorti d'un moyen d'expression lui permet une libération dans le domaine des idées. Lainé, populiste, dynamite les élites locales de la démocratie bien pensante⁴⁸. Son attitude préfigure certainement les moyens d'expression des droites extrémistes. Comment le Président de la République, auquel on s'adresse directement, usage très indianocéanique, saurait-il que Salomon, Boyer, Jude, Salez, Lacouture, Saint-Ange Ferrer, Lajus ou Wickers sont Créoles ? Il est difficile de pouvoir penser à une telle attitude pour un simple Réunionnais dans l'île d'origine où certains, alors qu'ils tiennent les médias en mains, raisonnent encore en termes de caste.

Lisons leur pétition parue dans *La Cloche* : "*La France nous abandonne depuis 20 ans*⁴⁹. *En quoi avons-nous démérité ? Ne sommes-nous pas ses enfants ?*" La dernière question met en cause la légitimité des Français à Madagascar que la démocratie leur dénierait. Il semble bien qu'on puisse saisir ici un des principes mêmes de la colonisation dans sa contradiction : comment peut-on être Français - c'est-à-dire, selon l'idée reçue, porteur d'un progrès universel - hors de chez soi en reniant ses droits à la représentation démocratique et, plus largement, au droit des gens ? Le journaliste Lainé a lâché une bonde qui n'est pas prête à se refermer d'elle-même : ce n'est que dans la démocratie directe activiste que peut s'ouvrir un avenir, à Tamatave. L'espace public allogène malgache est certes ouvert sur les Mascareignes mais c'est là qu'il trouve son terme.

2) De l'activisme à l'irrédentisme

Le changement d'esprit se fait simultanément chez les publicistes créoles comme chez le libertaire Grenier, *L'Enfant Terrible* de la censure du Second empire⁵⁰, qui découvre soudainement l'intérêt d'avoir une correspondance régulière avec Madagascar, grâce à l'initiative de Lainé⁵¹. Il rencontre ce dernier, "homme ardent", qui lui communique la folie de Madagascar⁵² et lui ouvre ses colonnes :

"Du bruit, de la lumière, voilà ce que nous demandons. Nous avons besoin d'être connus autrement que par les rapports de nos consuls et c'est le rôle de La Cloche de sonner à toute volée. La Cloche le doit à cause de cette population de petits commerçants courageux, au travail, toujours en lutte... Elle devrait songer qu'on peut et qu'on commence à la lire dans les communes voisines (sic)".

Ce papier, prémonitoire des aspirations politiques de la future colonie étrangère, mérite attention à plus d'un titre. Certes, il lie deux personnalités de la presse des deux îles et il s'agit là de la première consécration par la presse réunionnaise - si marginal soit *L'Enfant Terrible* - de l'existence de quelque chose en train de se faire. Dans la référence de Lainé aux "communes voisines", on perçoit un clin d'œil à La Réunion et, implicitement, le lecteur réunionnais est amené à se

47 - Celui-ci ne viendra jamais, si ce n'est avec la départementalisation, Paris restant maître du jeu colonial.

48 - Manest Abélard libère son expression entre 1884 et 1886 dans *Le Petit Saint-Paulois*. Mais cela n'a qu'un temps.

49 - Depuis l'accession au trône de Radama II en 1861, les étrangers de Tamatave se sont faits un peu plus nombreux qu'ils ne l'étaient.

50 - Le successeur de Lainé, Maigne de la Solairie, futur propriétaire de *La Patrie Créole*, qui achète *La Cloche*, se marie avec une fille de Grenier en 1898.

51 - *L'Enfant Terrible*, 7 mai 1881, n° 35, "Madagascar".

52 - *L'Enfant Terrible*, 7 décembre 1881, n° 57.

reconnaître dans un Tamatave désormais en relation de sociabilité étroite avec l'île sœur ⁵³.

Lainé veut forcer le destin et fait plus œuvre de politique que d'esprit journalistique. Sa défense du petit commerçant - même s'il évoque surtout par ailleurs la liberté d'achat des terres malgaches pour les étrangers, droit dénié par le Premier Ministre Rainilaiarivony - est une préfiguration poujadiste révélatrice des limites de la revendication politique allogène dans toute future colonie. Tous les éléments mis en œuvre rattachent ce texte non pas au journalisme mais à une parole partisane. Le mot introducteur seul nous rattache au fondement du journalisme; l'anodin et petit "bruit" réclamé par Lainé retentit aujourd'hui dans les espaces médiatisés. Ce "bruit" amphigourique est celui de la renommée, de la publicité, de l'espace public. Il y a en germe, dans cet articulet, toute l'ambiguïté qu'aura le journalisme colonial malgache : peu informatif, il ne prêche qu'auprès des publics réduits de convertis.

Sitôt née *La Cloche* devient un acteur social de faible envergure ; mais elle fait pièce aux pouvoirs en place : malgache, français réunionnais et mauricien. Elle draine d'autres acteurs sociaux d'autant plus facilement qu'elle est unique sur un marché qui se confond avec le lectorat potentiel, qui constitue à lui seul l'opinion publique. Il y a non seulement concomitance entre l'apparition de *La Cloche*, le 3 octobre 1880, et le sursaut de Lahuppe 18 août 1880, mais il y a aussi interaction du lectorat réunionnais et tamatavien. Le public prend conscience d'une opinion en constitution pour la bonne raison qu'on lui dit enfin qu'il se passe quelque chose à Madagascar.

III - 1891-1892. LA MARCHÉ VERS L'ACTIVISME

Après la guerre franco-malgache de 1883-1885 ⁵⁴, une opinion publique réunionnaise se fait timidement jour à Tamatave. La Ligue pour la défense des intérêts français à Madagascar, fondée à Paris par de Mahy en juillet 1887 ⁵⁵ devrait parler en son nom, mais les importateurs métropolitains y tiennent le haut du pavé. Fin 1890, la situation socio-politique des Hautes-Terres pose problème. Le système en place a généré la corruption et l'anarchie. La première a favorisé la traitance mascarine - les Mauriciens, meilleurs commerçant, réussissant bien mieux que les Réunionnais - pendant longtemps, mais le bon temps où les officiers de la Reine se laissaient acheter est passé de mode depuis que le Comptoir National d'Escompte de Paris contrôle les douanes royales ⁵⁶. Quant à l'anarchie, elle révèle un désarroi et une misère dont les allogènes, un instant à l'abri, ont à affronter les dures conséquences ⁵⁷. Les Réunionnais en souffrent directement, étant donné leur impécuniosité.

53 - Lainé a-t-il entendu parler des communes dites "de plein exercice d'Algérie" dont les musulmans sont écartés ? La loi municipale ne voit son heure que le 5 avril 1884.

54 - Qui, en un premier temps, vide la ville de ses habitants étrangers, réfugiés à Sainte-Marie et à La Réunion.

55 - Fondée à Paris par de Mahy en juillet 1887.

56 - La paix signée le 17 décembre 1885 donne le monopole de la douane au C.N.P.E. qui se garantit ainsi d'un risque d'insolvabilité de l'Etat malgache.

57 - ANSOM, 3 Z 171, plaintes 1889-1891.

1) 1891. Identité de l'extranéité

Le renouveau des idées, dans le domaine de l'espace public, se fait sous la pression de ce qui s'appelle "l'extérieur" à Madagascar et à La Réunion. Le milieu allogène s'invente en 1891-1892 une identité évanescence, au point que le terme de "Madagascarien" disparaît aussi vite que le journal qui le promeut, *L'Opinion Publique*⁵⁸. Il faut relier ce désir de s'inventer une identité avec la rancœur à l'égard de la métropole que connaissent les Tamataviens. Cette idée d'abandon est d'ailleurs aussi bien vécue par les métropolitains que par les Créoles. On tient ici un air colonial qui sera bien des fois ressassé. Une autre expression voit le jour, celle de "Français oriental", mais ne s'est pas pérennisée. Elle a cours dans le parisien Madagascar, fondé par de Mahy⁵⁹, pendant l'année 1887; on la trouve aussi dans *Le Créole*⁶⁰ qui reprend un article du confidentiel Constitutionnel, le moins lu et le plus conservateur des journaux parisiens dont Bonnemaïson, informateur tamatavien de de Mahy est le correspondant occasionnel à Madagascar⁶¹.

Tamatave, ville délétère, inspire d'autres considérations terminologiques à l'extrémiste métropolitain Maigne de la Solayrie, futur Dionysien, vindicatif patron de *La Patrie Créole*. A peine vient-il de racheter *La Cloche*, fin novembre 1890, qu'il s'essaie à l'expression de "bon Français", notée chez Bonnemaïson dans sa correspondance avec de Mahy, qui fait des ravages depuis La France Juive. Maigne, qui n'est pas à un revirement près, fait des Réunionnais H. Izouard, E. Vally et H. Moreau ses collaborateurs les plus proches dans *Le Madagascar* dès 1892. Ce "confrère, jeune et vaillant champion de la cause française"⁶², partisan déclaré des idées racistes de Drumont est alors le support le plus solide des droits des Réunionnais. Cela tient de la machinerie politique. L'opinion se constitue à partir d'éléments peu nombreux, hétéroclites, tant la "paucité"⁶³ de l'allogène y est un fait prégnant. C'est une gangue idéologique profondément droitiste que se constitue l'identité allogène.

2) La démocratie allogène au péril du populisme

La réalité de l'existence d'une osmose entre les médias des îles étant avérée, cela n'exclut pas une certaine distanciation, née d'une identité qui se fait. En 1891 apparaît enfin le second organe tamatavien d'information, *L'Opinion Publique*, journal des marchands franco-mauriciens, qui se situe politiquement dès le premier numéro en termes clairs⁶⁴. Le journal est fondé dans la droite ligne des accords du 5

58 - De Floris et J. Boyer sont les deux animateurs réunionnais de ce journal. Ils essayent de réunir sous le terme de "Madagascarien" tous les Mascarins et Européens de la ville; *L'Opinion Publique*, 10 mai et 26 juillet 1891, n° 17 et 28.
59 - Le Myre de Vilers demande personnellement à de Mahy de calmer le jeu de la surenchère irrédentiste, ANSOM A.P.35, 2 septembre 1887. C'est grâce aux fonds de cette Ligue que de Mahy organise en 1887-1888 une incroyable campagne de 120 discours de propagande irrédentiste dans toute la France.

60 - *Le Créole*, 31 janvier 1888.

61 - Le Constitutionnel fait paraître un article de Bonnemaïson, signé "Un Français Oriental" que reprend *Le Créole* du 31 janvier 1887.

62 - *Le JIR*, 22 juin 1892, n° 296. Le matériel d'imprimerie vient de La Réunion.

63 - Le mot de "paucité" - le fait de la rareté, d'être en petit nombre - est le mot-clé de l'article de L. Dermigny, "Les Européens aux Indes du XVIème au XVIIIème siècle", dans *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, Actes du congrès de l'AHIOI, 1972, Paris, Champion, 1980, 462 p., pp. 167-185.

64 - *L'Opinion Publique* paraît de janvier 1891 à juillet 1892 à l'imprimerie d'Eymond, vice-président de la Société des Colons finissante.

août 1890 “pour lutter contre le parti de Ribot”⁶⁵. On est donc libéral ici comme on l’est aux Etat-Unis d’Amérique, favorable à l’essor du commerce mauricien qui réussit, et violemment hostile à la gauche française la plus modérée.

On préconise “l’entente entre certaines fractions de la communauté tamatavienne”, preuve que les rédacteurs réunionnais de *La Cloche*, A.D. de Floris et J. Boyer connaissent ces coteries. L’entente souhaitée doit s’établir pour *L’Opinion* autour du commerce car “le peuple aspire à une existence libre pour se livrer à ses instincts de trafiquant”⁶⁶. Cet acte de foi hypocrite que Guizot n’aurait pas renié, montre à quel point le microcosme européen de Tamatave reproduit l’échelle entière des valeurs politiques réunionnaises et occidentales. On peut imaginer la pression qu’un Créole démuné peut opposer à ce journal de l’import-export.

L’Opinion bon chic bon genre ne veut pas entendre parler de vote local réunionnais⁶⁷. Maigne la prend pour cible. Il peut aussitôt désigner pêle-mêle ceux qu’il nomme “les coupables”⁶⁸ à la vindicte de ceux qui vont nu-pieds : “le fumiste le Myre de Villers et le tripoteur d’alfa tunisien Bompard”⁶⁹, alors résident à Tananarive. Il dénonce alors, faisant réellement œuvre d’éveilleur d’opinion, le caractère privé des adjudications pour l’entretien de l’escorte du Résident général. *La Cloche* populiste seconde manière, entretient la subversion droitière du meilleur acabit. Le Tamatave réel s’y oppose au Tamatave légal, mais le premier sait fort bien s’accommoder du second. Au prix d’un revirement de bord politique, dont Maigne et Lainé ne sont pas avarés, on y voit quelquefois “avec effroi, l’écume des malfaiteurs ou des vagabonds de La Réunion et de Maurice”⁷⁰. On peut imaginer que le Réunionnais plébéien qui vient de débarquer puisse s’y retrouver. Malgré les protestations d’amitié générale⁷¹, c’est de la haine de l’autre, du nouveau venu, attisée par une *Cloche* dont le son est fêlé, qu’il faut parler.

Les humbles Créoles n’ont aucunement le droit à l’expression mais leur exclusion des organes de presse va de soi, lutte des classes et darwinisme ambiant obligent : Madagascar doit être “une colonie d’affaires plutôt que de peuplement” suggère *L’Opinion Publique*⁷². Les trois millions de Malgaches sont appelés à disparaître devant “l’immigration européenne, incessante et universelle”. On frémit devant une telle idéologie, celle de “la défense des intérêts généraux de la civilisation du commerce et du christianisme”. Les seules différences qui s’établissent en 1891 entre les deux organes de presse viennent du fait que *La Cloche*, par populisme, flatte souvent les Réunionnais, jamais nommés comme tels, et reste inébranlablement fidèle à la laïcité⁷³, alors que *L’Opinion Publique* abomine sans distinction les fonctionnaires et les pauvres.

65 - Ribot est le leader du centre-gauche. Il est alors ministre des Affaires Etrangères ; il devient président du Conseil en décembre 1892.

66 - *L’Opinion Publique*, 17 janvier 1891, n° 1.

67 - *La Cloche*, 16 janvier 1891, n° 533.

68 - *La Cloche*, 9 janvier 1891, n° 532.

69 - *La Cloche* du 24 janvier 1891, n° 535, dans la droite ligne de la presse extrémiste, attaque sa femme et sa fille pour faire meilleure mesure.

70 - *La Cloche*, 25 juillet 1889, n° 458.

71 - Maigne évoque “l’intéressante population tamatavienne dont la Résidence entrave les projets”, le 1er février 1891, n° 536.

72 - *L’Opinion Publique*, 1er février 1891, n° 3.

73 - Elle défend cependant toujours la cause des Frères des Ecoles Chrétiennes contre les Jésuites.

Dans Tamatave, la mort d'Urbain Bordenave, 35 ans, Dionysien, ancien membre de la Société des Colons, tué à trois jours de marche de Majunga, en novembre 1890, préoccupe la presse ⁷⁴. Cette épreuve resserre les liens entre allogènes de tous bords et fait que les députés de La Réunion sont très sérieusement pris, par Maigne, comme “*commettants du bon droit de la France Orientale*” ⁷⁵, comme si leur mandat comportait aussi la défense de ses “*légitimes revendications*”. De Floris, Réunionnais, agit de façon parallèle dans *L'Opinion*. Il en appelle à “*(ses) confrères de France*” en mettant Bompard en cause et en se présentant comme l'expression du sentiment local : “*Oui, le mécontentement est à son comble ici*” ⁷⁶. Maigne le dit martialement : “*Nous autres colons français, pensons qu'une marche sur Tananarive est indispensable*” ⁷⁷. L'extrémisme mène à la revendication territoriale, à l'irrédentisme.

C'est bien là l'obsession du député de Mahy qui s'inquiète, fin 1891, du fait que, malgré le protectorat français, des terrains miniers auraient été concédés à des étrangers hostiles à l'influence française dans la Grande Ile. Les journaux réunionnais des 22, 23 et 24 février 1892 publient les correspondances entre le député et Ribot à ce propos en notant le basculement de ce dernier en faveur des thèses hardies du député annexionniste ⁷⁸. Manifestement, la presse dans sa totalité se met à épouser les idées irrédentistes : *Le Créole* se fait l'écho d'un bruit de couloir publié par *Le Figaro* selon lequel Madagascar pourrait être échangée à la Prusse contre la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à la France ⁷⁹. L'énormité du “canard”, dans un journal sérieux pour ce qui est des nouvelles de l'extérieur, montre bien à quel point tous les esprits évoluent conjointement à La Réunion, alors que chacun n'a d'yeux que pour le sujet qui la divise en deux camps irréductibles, à savoir la mise en liquidation judiciaire du Crédit Foncier Colonial par le tribunal de commerce de la Seine ⁸⁰.

La préparation et les commentaires sur les élections municipales du 1er mai 1892, de l'aveu même du *JIR* ⁸¹, distraient l'attention portée à la Grande Ile. Mais l'unanimité de la presse est faite pour longtemps dans ce domaine. Ce sont les menaces physiques qui visent les Français, niées par Ribot, qui font les gros titres ⁸². Les tensions psychologiques sont vives ; on sent le moment de l'alarme ; plus que jamais de Mahy se fonde dans le rôle de Cassandre mais Brunet le trouve trop optimiste et, désormais, prend l'ascendant sur lui auprès de l'opinion extrémiste dans l'affaire malgache. Clémenceau, ami de Ribot, sent la droite ligne qui mène à l'expédition et le dit à l'assemblée ⁸³. C'est ce moment d'émoi que Gaston Lahuppe

74 - *La Cloche*, 24 janvier 1891, n° 535.

75 - *La Cloche*, 1er février 1891, n° 536.

76 - En réponse à cet appel, une revue mensuelle, *Paris-Madagascar*, succédané du *Madagascar*, paraît du mois d'avril au mois de juillet 1891 à Paris.

77 - *Idem*.

78 - ADR 42 M 1892. Rapport de quinzaine du gouverneur au sous-secrétaire d'Etat aux colonies. Voir sur ce problème *Le Journal des Communes*, 12 mai, n° 81.

79 - *Le Créole*, 20 février 1892, n° 3432.

80 - Le partage se fait ainsi : *Le Créole* et le *JIR* comme défenseurs du Crédit foncier, *Le Réveil*, *Le Journal des Communes* et *Le Salazien-Moniteur* étant les laudateurs des idées de L. Brunet, contempteur de l'hydre locale.

81 - *Le JIR*, 28 mai 1892, n° 276.

82 - *Le Journal des Communes*, 12 mai 1892, n° 81.

83 - *Le Journal des Communes*, 12 mai 1892, n° 81.

choisit pour mieux dramatiser la “grave situation”⁸⁴ faite aux Français. Dans le Nord, un écriteau leur interdit de quitter la colonie de Diego-Suares, sur la côte un Créole a été “garrotté, roué de coups, traîné et enchaîné”, dans “un petit port de la colonie française et menacé de mort et expulsé”. Il s’agit donc “d’abandonner Madagascar ou de monter en force à Tananarive” où les fonctionnaires, sur avis de la Résidence générale, ont fait quitter l’île à leurs familles. Le tableau est saisissant ; il est fait pour tétaniser une opinion. Le fait majeur de l’année n’est pourtant pas la montée des périls.

3) 12 septembre 1892. L’affirmation de soi

On apprend le futur passage de de Mahy à Madagascar le 17 avril 1892 dans une interview du député publiée dans *Le Salazien-Moniteur*⁸⁵. Il tient à “apporter aux colons une parole du gouvernement qui les reconforte, au milieu des menaces dont on les effraie”. Il tient exactement le même langage que Lahuppe : c’est l’annexion de Madagascar ou l’abandon. Brunet pense à l’unisson : “A cause du traité de 1885, nos nationaux sont placés dans une condition d’infériorité humiliante et préjudiciable”⁸⁶. La population de Tamatave - et les Réunionnais en particulier - est devenue, début 1892, l’alibi d’une opinion construite ailleurs.

On peut mesurer alors l’importance relative de la prise de Madagascar face aux problèmes politiques créoles dans une page du *JIR*, journal de Georges Garros, défait aux dernières élections :

“Comme le triomphe effectif de la cause française nous consoleraient bien vite... si la France décrétait, une fois pour toutes, la dispersion de ces sauvages poseurs et hautains”⁸⁷.

Garros se sent chez lui dans un pays où il ne s’est jamais établi. L’évocation de Madagascar entraîne chez Garros le phénomène du rêve antérieur qui habiterait tout Créole : “Nous irons à Madagascar avec l’expérience déjà acquise dans une première colonie... Il se peut que nous nous retrouvions là-bas en pays de connaissance...” Cette fascination est un leurre bien utile à la bourgeoisie mascarine en place sur les deux rives. Qui croire entre Garros, inspiré par la certitude de sa légitimité, et l’ouvrier prosaïque qui écrit dans une *Cloche* renaissante ? Selon lui, en effet, le Résident général attaque les habitants de Tamatave et la classe ouvrière⁸⁸.

Curieusement le numéro dans lequel cet ouvrier s’exprime est un numéro-somme, une manière de martyrologe créole des temps récents, qui exprime une sorte de point de non-retour des tensions qui s’accumulent depuis des lustres. *La Cloche*, qui n’en est pas à un revirement près, “détache” sa langue, “démaille” son cœur : “La Résidence a guerre déclarée contre les Créoles de La Réunion, les journalistes en particulier” comme “Roncière, le publiciste qu’on veut particulièrement atteindre”. Et le florilège continue :

84 - *Le Salazien-Moniteur*, 12 avril 1892, n° 748.

85 - *Le Salazien-Moniteur*, 17 avril 1892, n° 750.

86 - *Le Journal des Communes*, 24 mai 1892, n° 91.

87 - *Le JIR*, 28 mai 1892, n° 276.

88 - *La Cloche*, série 3, 21 juin 1892, n° 8.

“Les Créoles de La Réunion, qui forment la plus grande partie de la colonie française, ont été détestés par le Myre de Villers, traité de farceur par Eymond dans L’Opinion Publique, et sont détestés par Bompard le Résident actuel. On a décidé probablement en haut lieu de faire retourner à La Réunion tous les Créoles... On a commencé par les indigents, les autres suivront”.

Il ne s’agit là que de l’introduction. Suit une relation historique des attentats commis contre les Créoles⁸⁹ depuis 1886, dans laquelle *“les Créoles de La Réunion passent en bloc par des menteurs”* alors que *“la Résidence se cantonne dans son rôle de bourreau”*.

Autant de malheurs accumulés sur la même communauté mène à la résolution finale : *“Nous, journalistes, nous porterons nos plaintes à la Chambre des députés ; il n’y a que ça pour les faire marcher droit”*. Douze ans après les premières manifestations réunionnaises de conscientisation d’une opinion, cette péroraison est la manifestation la plus claire de ce que les Créoles de Tamatave écriront jamais. Après un cri du cœur, ceux-ci s’en remettent démocratiquement à l’attention de la Chambre. Au-delà du ressentiment des Tamataviens à l’endroit de tel fonctionnaire, il y a dans ces quelques mots tout le drame que représente l’expression d’une opinion politique d’une minorité allogène dans un pays souverain. Un mot est pourtant tabou chez elle ; il n’apparaît jamais dans la presse. On ne parle pas de l’inaliénabilité du sol malgache mais d’un principe d’affirmation de soi. L’impasse est totale tant il est difficile de s’installer comme colon si on n’est pas maître de son lopin de terre.

On va retrouver l’essentiel de ces contradictions peu après dans le cahier de doléances que les colons remettent à de Mahy un mois après sa visite dans la ville. Le député arrive chez lui le 11 août 1892 ; *“il est allé s’informer à Madagascar”⁹⁰*. Avant que la pétition tamatavienne ne lui parvienne, la pression morale lui vient sans attendre de son île natale, via *Le Ralliement*, qui publie une lettre familière⁹¹ d’un “ancien volontaire” à sa destination. Et les problèmes se compliquent considérablement, comme si les ambiguïtés inhérentes au colonat malgache ne suffisaient pas. L’illusion lyrique des recrutements de volontaires 1883-1884 réapparaît dans cette longue lettre dans laquelle la République tient le rôle de personnage central. La pression sur de Mahy, débiteur, est d’autant plus vive qu’on lui fait revivre sur le mode majeur le moment du recrutement :

“Cela nous faisait l’effet d’une scène comme celle que l’on nous avait fait apprendre à l’école dans le livre d’histoire où on voit une petite gravure représentant les volontaires qui vont s’enrôler et prêter serment sur l’autel de la patrie”⁹².

Ce style fait mouche car il dramatise sciemment, au premier retour de de Mahy depuis 1885, la condition sociale des volontaires à qui *“les terres, les places, la gloire”* avaient été promises en public.

89 - De Lescure, Raux et Béziat ; ce dernier, médecin de Suberbieville, assassiné en septembre 1891, n’est pas créole. *Le Temps*, 31 octobre 1891.

90 - *Le Journal des Communes*, 11 août 1892.

91 - *Le Salazien-Moniteur* paraît pour la dernière fois le 11 août 1892 ; le média de Louis Brunet *Le Ralliement* (celui de l’Eglise à la République) lui succède.

92 - *Le Ralliement*, 9 septembre 1892, n° 92.

93 - *“Nous, colons français, demandons l’annexion pure et simple de l’île dans le plus bref délai”*.

Ceux qui, le 12 septembre 1892, font parvenir une véritable demande d'annexion⁹³ au député de Saint-Pierre⁹⁴ sont des artisans, des petits commerçants ou des ouvriers qui s'expriment en 17 points d'une façon virulente, "*dure et exaspérée*", selon leur propre aveu. Les signataires demandent :

"que les Créoles de La Réunion soient considérés au même titre que les autres Français sans distinction, d'autant plus que les Créoles forment la majorité et le noyau fondamental de la colonie française".

1892 est l'année où les Créoles tournés sur Madagascar livrent enfin leur sentiment. "*Du moment que Madagascar est à (eux), il n'y a donc plus rien à discuter, mais à mettre (sic) les récalcitrants indigènes à la raison et le pays en exploitation*". On rêve donc politiquement d'un Madagascar réunionnais. Le rêve économique est plus net encore : "*Les 9/10èmes environ de l'île entière y seraient donnés en toute propriété aux immigrants français...*".

Un profond sentiment d'injustice et de revanche sociale plane sur ce document qui va jusqu'au misérabilisme dans l'historique qu'il présente de l'hôpital de la Société des Colons. Les "petits" y sont dignes et Français ; les gros sont "*les Prussiens de l'intérieur*"⁹⁵. La guerre civile française, larvée depuis la fin de la Révolution, tout autant que les comptes à apurer d'une ancienne société esclavagiste, résident tout entiers dans la société réunionnaise de Tamatave. Cela constitue un handicap terrible à surmonter pour des épaules bien faibles. On comprend que la séduction de Tamatave ait eu un effet pervers sur des Réunionnais : les Anglais y publient une presse qui ose distraire de la "*Vasaha community*" ce qu'elle nomme joliment la "*far from wealthy community*"⁹⁶. On se sentirait visé à moins. Les Tamataviens réunionnais de 1892 ont bien mérité de leur patrie nouvelle ; ils ont planté les premiers pieux de leur pré carré, plus de trois ans avant que Tananarive ne soit prise. L'espace public réunionnais a pris ses marques pour les décennies à venir : la revue de presse mensuelle destinée au gouverneur conclut, le 9 septembre 1892, à "*l'unanimité de l'opinion publique sur Madagascar*"⁹⁷. Madagascar est la panacée en matière de problèmes sociaux.

La presse coloniale de Madagascar, née avec *La Cloche*, permet enfin aux Réunionnais expatriés de faire valoir leur point de vue ailleurs que dans les débits d'arak fréquentés par les tsimihorirana⁹⁸. Leur espace public se constitue laborieusement avec les ratés que sont les dénis de démocratie. La boulimie d'espace vital malgache, ailleurs nommée irrédentisme, y supplée dangereusement. Cette convoitise passionnelle que suscite la Grande Ile convient parfaitement à Tananarive à quelques rares métropolitains d'importance comme Suberbie⁹⁹ ou Delhorbe¹⁰⁰, dont c'est l'intérêt personnel bien compris de forcer le destin de Madagascar. Croyant agir

94 - ANSOM A.P.35.

95 - L'expression est celle de la droite nationaliste, mais elle se retrouve dans la "lettre familière" à de Mahy citée ci-dessus : "*Les Prussiens de l'intérieur sont ceux qui passent leur temps à débiter leur pays*".

96 - *The Madagascar World*, 7 novembre 1892, n° 2.

97 - 48 M 18 ; revue du 9 août au 9 septembre 1892. "... accord de tous, y compris du Créole".

98 - Littéralement, "*celles qui ne se couchent pas sur le côté*".

99 - Jacob Guy, *Léon Suberbie et les relations franco-malgaches de 1882 à 1887*, RFHOM, n° 186, 1965, pp. 315-351.

100 - Si en janvier 1886, *Le Temps* dénonce les conditions de l'emprunt qu'il obtient au profit du Premier Ministre, Delhorbe, brillant jeune HEC, n'en devient pas moins, accessoirement, son correspondant tananarivien par la suite.

au service de la démocratie, de pauvres marionnettes créoles s'agitent donc au profit de ces deux cyniques, dont les intérêts sont de mettre à genoux un Premier Ministre malgache grugé qui se sent dépassé par la complexité du monde financier occidental.

De Mahy, témoin de mariage dévoué de l'escroc Suberbie, pense, à bon compte, résoudre, en bon nationaliste, la "question sociale" créole et éviter "un nouveau 93" grâce à la conquête de Madagascar. Malgré ces duplicités politiques de grands seigneurs, un espace public occidental n'en est pas moins né. Il durera jusqu'à la fin de l'époque coloniale malgache. Cet imprescriptible et mythique droit créole sur la Grande Ile aura tout de même mené Raphaël Barquissau ¹⁰¹, à l'époque de l'apogée réunionnaise à Madagascar, à cette idée peu sage que l'Ile Rouge vivrait sous la coupe bourbonnaise, un peu comme si on pouvait dénaturer l'histoire indianocéanique.

101 - Barquissau Raphaël, *Une colonie colonisatrice*, Saint-Denis, 1922.